



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

pensions de réversion

Question écrite n° 24405

Texte de la question

M. Maxime Gremetz interroge Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur le niveau des pensions versées aux mères ayant élevé plus de trois enfants. Il estime anormal qu'une mère qui a élevé 10 enfants, voire plus, perçoive la même pension qu'une mère qui n'a eu à sa charge que trois enfants. Il pense qu'il serait juste de moduler le niveau des pensions en fonction du nombre d'enfants élevés. Il souhaite connaître son avis sur cette question.

Données clés

Auteur : [M. Maxime Gremetz](#)

Circonscription : Somme (1^{re} circonscription) - Communiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24405

Rubrique : Retraites : généralités

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 janvier 1999, page 397